

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 12 JUIN 2014

Date de la convocation : 27 mai 2014

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Jean Philippe LEGAL (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Xavier PARIS (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Xavier DUMARTIN (Titulaire), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Guillaume DÉPINAY GENIUS (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Isidro MARTIN (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Christophe SERENA (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain TURBY (membre associé CUB), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental).

DÉLIBÉRATION N°20140612_007
ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20140612_007
ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)

Vu le chapitre 3 du règlement intérieur du Syndicat Mixte Gironde Numérique.

Vu l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offre du syndicat mixte est composée d'un Président (le Président du syndicat ou son représentant) et par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante.

Les membres de la Commission d'appel d'Offres sont élus :
- à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres, suite au renouvellement des délégués des Communautés de communes et d'agglomération consécutivement aux élections municipales des 23 mars et 30 mars.

Il est donc procédé, en plus du Président, à l'élection de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Il est rappelé que la commission est présidée de droit par le Président du syndicat ou son représentant. Ce dernier ne peut être désigné parmi les membres élus de la Commission d'Appel d'Offres.

Une seule liste est présentée.

Sont candidats :

Membres titulaires:

- Mr Christian MUR
- Mr Alain RENARD
- Mr Bernard DUSSAUT
- Mr Bernad LAURET
- Mr Patrick BAUDIN

Membres suppléants :

- Mr Anacleto ALFONSO
- Mr Frédéric BROUARD
- Mr Serge LAMAISON
- Mr Philippe PLISSON
- Mr Philippe CARREYRE

Je vous laisse le soin de procéder à cette élection.

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20140612_007
ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)

Le Comité Syndical procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres dont les résultats sont les suivants :

Membres titulaires:

- Mr Christian MUR
- Mr Alain RENARD
- Mr Bernard DUSSAUT
- Mr Bernad LAURET
- Mr Patrick BAUDIN

Membres suppléants :

- Mr Anacleto ALFONSO
- Mr Frédéric BROUARD
- Mr Serge LAMAISON
- Mr Philippe PLISSON
- Mr Philippe CARREYRE

Le Comité Syndical prend acte qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 12 juin 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)